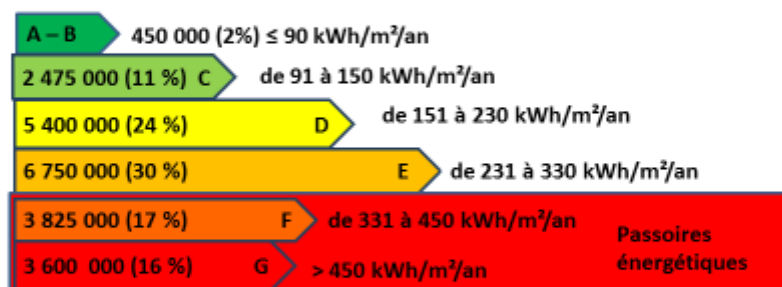


Rénovation énergétique de l'habitat

Le secteur du bâtiment est le plus énergivore en France : il représente 45 % de la consommation énergétique finale.

Dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, la réduction des consommations d'énergie du parc de logements existants est une priorité. Pour cela il est prévu de rénover 500 000 logements par an, ce qui aurait par ailleurs pour effet de réduire la précarité énergétique qui touche 12,5 millions de Français.

Répartition des 22,5 millions de logements du parc privé selon l'étiquette énergétique



Les 7,5 millions de logements qui consomment plus de 330 kWh par m² et par an, classes F et G sur l'étiquette énergie, devront faire l'objet d'une rénovation énergétique avant 2025. Dans l'Aube près de 100 000 logements sont concernés.

Pour accompagner les propriétaires **en toute neutralité**, le Syndicat départemental d'énergie de l'Aube (SDEA) a mis en place, avec le soutien de l'ADEME et de la Région Grand Est, une plateforme dédiée à la rénovation énergétique : **RénovAube**.

Cette plateforme se positionne comme **tiers de confiance** pour proposer une évaluation des logements énergivores et le montage financier correspondant aux travaux de rénovation à prévoir.

Elle accompagne les particuliers pour les rassurer et mettre en avant un meilleur confort de leur logement ainsi qu'une valorisation de leur patrimoine.

Elle mobilise les professionnels compétents dans le cadre de conventions de partenariat.

Ce nouveau service public proposé par le SDEA est dédié aux Aubeois, hors Troyes Champagne Métropole, qui a mis en place parallèlement la plateforme Ecotoit.

Vous avez besoin d'informations, de conseils personnalisés et objectifs sur la rénovation énergétique de votre logement ?

Vous souhaitez être accompagné en toute neutralité, techniquement et administrativement, tout au long de votre projet de rénovation ?

Contactez RénovAube :



03.25.83.26.13



renovaube@sde-aube.fr



renovaube.sde-aube.fr